



Attention ! Le délégué d'un club peut représenter au maximum 3 clubs y compris le sien et doit obligatoirement présenter sa licence.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL
A la salle Polyvalente – 9, Rue de la République
68740 HIRTZFELDEN
le samedi 05 novembre 2022**

(Inscription des pouvoirs de 08H00 à 09H00)

**POUVOIR (à remettre le jour de l'AGO)
pour se faire représenter par un délégué d'un autre club**

Je soussigné(e), Mme/M. _____ licence N° _____

Président(e) du club de _____ Affiliation N° _____

• donne par la présente pouvoir à :

Mme/M. _____

titulaire de la licence de dirigeant(e), de joueur ou d'arbitre N° _____

Mandataire de (nom du club) : _____

pour représenter mon club à l'AGO

La mention manuscrite « BON POUR POUVOIR », est obligatoire.

Date : _____

(cachet du club qui
donne pouvoir)

Signature du Président(e) :
(club qui donne pouvoir)